



Syndicat *100% Surveillants*
Pénitentiaire des
Surveillants

Maison d'Arrêt
d'AUXERRE



L'ETE SERA CHAUD ! Episode 2 : la canicule.

Ce vendredi 2 Août 2019, Le Directeur Interrégional est venu à la Maison d'Arrêt d'Auxerre. Il a profité de ce moment pour recevoir les Organisations Syndicales. Le S.P.S. a ainsi pu dénoncer, une nouvelle fois, la souffrance de certains personnels causés par le service 12h00 mis en place sur notre Etablissement.

Surpris par nos retours, Le Directeur Interrégional a **précisé, à plusieurs reprises, que le service 12h ne peut être imposé en aucune façon à son personnel**, qu'on ne peut faire tourner un établissement avec un seul service et que la mixité est conseillée, voire même favorable pour le bon fonctionnement d'un établissement.

La réaction du Chef d'Etablissement à ces propos a été de dire : « je les mettrai en poste fixe ! » La réponse du DI a été très claire et ne souffre d'aucune ambiguïté : « NON ! ... il ne seront pas en poste fixe mais bien en service 6h15 » !

Le Chef d'Etablissement, fidèle à lui-même, a essayé de contredire le S.P.S. C'est le Directeur Interrégional, lui-même, qui a du lui rappeler la réglementation du 12h00 en lui précisant que nous ne sommes pas dans une dictature et qu'il fallait respecter le choix des ses agents !

Pouvant ainsi dénoncer et expliquer au Directeur Interrégional la manière de faire « locale », le responsable de la région Centre-Est de DIJON a demandé à notre représentant S.P.S. de lui faire parvenir, dans les plus brefs délais, les noms des volontaires pour le 6h15, en suivant la voie hiérarchique. Une réunion, en présence du Directeur Interrégional, sera organisée avec les agents de cette liste pour trouver une solution à cette injustice.

C'est pourquoi, le S.P.S. informe les agents de la M.A. qu'ils doivent se signaler auprès des membres du bureau pour faire remonter leurs doléances concernant le service 6h15 le plus vite possible.

N'en déplaise à certains...

Le bureau local, le 3 juillet 2019.